



Achat maison et mise sous tutelle

Par **Roel**, le **24/02/2015** à **18:11**

Bonjour,

Je suis en train d' acheter une maison,

j' ai signé un compromis de vente le 30/01/2015 avec la personne qui vend le bien, une dame âgée.

La signature de l' acte de vente était prévue le 25/02/2015

mais il y a une semaine, les enfants de cette dame ont décidés d' entamer une procédure de mise sous tutelle de cette dame.

La date de la vente est donc reportée à une date indéfinie.

ceci est très pénalisant pour moi car je suis en train de vendre mon logement actuel et que je projetai de transférer mon activité professionnelle dans la maison que j' achète.

Dans ces conditions, pourriez vous m' indiquer s' il y a une possibilité d' accélérer la procédure ou si le délai devait être très long, ai-je une possibilité de me désengager à moindre coût.

Cordialement